



**SAISON 2019-2020**

**13 & 14 Juin 2020**

### **4.2.1 handicap**

#### **REGLEMENTATION :**

Tournoi homologué ouvert aux 24 premières équipes. Les participants devront être en règle avec la FFBSQ.

Les règles fédérales seront appliquées pendant toute la durée de la compétition.

Tout litige sera tranché par l'arbitre ou le directeur de compétition, Sébastien Henry.

Les inscriptions seront closes le 31 juin 2019.

Le handicap 70% sera celui du dernier listing fédéral applicable (du 11 Mai 2020) avec un maximum de 80 quilles.

Dans tous les cas, la moyenne d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing applicable est :

Licencié de nationalité française en première année : Dames 135, Hommes 150

Pour les autres licenciés : Dames 174, Hommes 189

#### **ENGAGEMENT : 300€/équipe**

#### **DEROULEMENT:**

1/ Phase Quadrette : 6 parties en 2 séries non consécutives de 3 lignes avec décalage de pistes à chaque partie. Un classement général Quadrette sera effectué.

2/ Phase Doublette : Les doublettes seront constituées après les 3 premières parties de la phase quadrette :

Les 2 meilleurs joueurs de l'équipe (total handicap inclus) constitueront la première doublette et joueront en **Poule A**,

Les 2 autres joueurs constitueront la 2<sup>ème</sup> doublette de l'équipe et joueront en **Poule B**,

Chaque doublette effectuera 3 séries de 2 parties. Un classement doublette poule A et un autre poule B seront effectués.

3/ Phase Individuelle : chaque joueur effectuera 3 séries de 2 parties en individuel réparti dans 2 poules :

**Poule C**, les 2 meilleurs joueurs, total handicap des 3 premières parties de la phase quadrette (ceux composant les doublettes Poule A),

**Poule D**, les 2 autres joueurs de l'équipe (ceux composant les doublettes Poule B)

Les égalités de chaque phase seront départagées selon l'article 2.3 du règlement sportif.